

# Nouvelles fraîches



2025-04-25

Volume 11, numéro 3

Publipostage 40015960

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue  
Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5  
Tél. : 819 762-0833, [abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca](mailto:abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca)  
[www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca](http://www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca)

## Rester unis quand le vent souffle

Lors de la récente journée provinciale de l'UPA, qui avait lieu à Lévis, nous avons pu rencontrer des représentants des quatre principaux partis politiques fédéraux. Ils se sont tous engagés devant nous à défendre intégralement la gestion de l'offre, un modèle qui a fait ses preuves et qui a de multiples avantages, autant pour les consommateurs que pour les producteurs.

C'est une excellente nouvelle que les élus promettent de conserver ce système qui dynamise nos régions et permet aux consommateurs un approvisionnement et un prix stables ainsi que des produits avec les plus hautes normes de qualité et sécurité.

Par contre, nous savons que le prochain gouvernement devra obligatoirement renégocier l'entente de libre-échange Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) en 2026. Nous savons aussi que Donald Trump veut attaquer la gestion de l'offre et que la tentation de la négocier pour sauver d'autres secteurs de l'économie pourrait être forte pour le prochain gouvernement.

### Comme au hockey

En prévision de ces négociations qui pourraient redessiner l'ensemble de

l'économie nord-américaine, il ne fait aucun doute que l'ensemble du monde agricole doit demeurer uni et parler d'une seule voix. Un peu comme le fait le capitaine d'une équipe de hockey à la veille d'une partie importante, il faut se regrouper.

Dans une région éloignée et relativement jeune au niveau agricole comme l'Abitibi-Témiscamingue, même les secteurs qui ne sont pas sous gestion de l'offre ont tout à perdre de voir l'agriculture affaiblie. Ne serait-ce que pour conserver un minimum de services agronomiques, vétérinaires ou des commerçants spécialisés en agriculture.

Je ne voudrais surtout pas anticiper des problèmes qui n'arriveront peut-être jamais. Tant mieux si le gouvernement canadien réussit à protéger la gestion de l'offre sans que nous ayons à monter aux barricades. Notre président, Martin Caron, qui siège au comité des relations américaines, travaille en ce sens.

De la même manière, il faut soutenir les secteurs déjà touchés par des tarifs de la Chine (porc, canola) et défendre l'ensemble de nos secteurs si d'autres

tarifs s'ajoutaient. De plus, il faut encourager l'achat local et québécois.

Par contre, à ce moment-ci, il serait irresponsable de ne pas fourbir nos armes pour le prochain match. Notre meilleure arme est l'unité et que tous les secteurs travaillent ensemble quand un secteur traverse des difficultés. Comme l'a dit l'entraîneur-chef des Canadiens de Montréal, Jacques Demers, lors de leur conquête de la Coupe Stanley en 1993 : « Personne ne croyait en nous, sauf les joueurs dans ce vestiaire ».

Ce vestiaire, pour nous, c'est l'agriculture québécoise. C'est notre région, notre modèle et notre industrie. Ensemble, nous pourrions la défendre, car c'est dans la diversité des productions et dans la solidarité entre les secteurs que l'agriculture devient plus forte, plus résiliente et mieux préparée aux défis à venir.

*Pascal Rheault, président*

*Pour visionner les engagements des divers partis politiques pour l'agriculture, numérisez le code QR ci-contre :*



# Représentations de la Fédération par Martine Delage

- 13 février** : Rencontre comité remplacement de main-d'œuvre (Linda Lavoie, directrice adjointe).
- 13 février** : Colloque sur la sécurité alimentaire.
- 14 février** : Rencontre avec le candidat à la chefferie du Parti libéral du Québec, Charles Milliard (Normand Lemieux, vice-président, et Éric Grenier, administrateur).
- 17 février** : Réunion des directeurs régionaux, par Zoom (Martine Delage, directrice régionale).
- 18 février** : Rencontre provinciale des fermes de mise en marché de proximité, par Zoom.
- 18 février** : Rencontre de la Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, par Teams (Normand Lemieux).
- 19 février** : Rencontre pour le financement des travailleuses de rang, par Teams (Normand Lemieux, Marie Lacombe, Patrick Lafond, Mélanie Rivard et Linda Lavoie).
- 19 février** : Comité de gouvernance de la Planification stratégique bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (PSBAT) (Martine Delage).
- 24 février** : Comité du Fonds de défense professionnelle (FDP) de l'UPA (Pascal Rheault, président).
- 24 février** : Table Santé et bien-être des hommes, par Teams (Normand Lemieux).
- 25 février** : Matinée des ambassadeurs d'accueil de l'UPA (agents syndicaux, ambassadeurs et responsable de la gestion de la liste).
- 26 février** : Comité exécutif de la Fédération.
- 28 février** : Formation sur l'intelligence artificielle (employés de la Fédération).
- 10 mars** : Comité de pilotage régional du projet de travailleur de rang (Normand Lemieux, Mélanie Rivard, Patrick Lafond et Linda Lavoie).
- 11 mars** : AGA des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue (Pascal Rheault et Martine Delage).
- 12 mars** : Réunion avec QIMC sur l'hydrogène blanc (Wallace Metcalfe; David Prince, agent syndical; Pascal Rheault et Martine Delage).
- 13 mars** : Réunion du Collectif en formation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue (Anne-Marie Trépanier, répondante en formation agricole; Pascal Rheault et Martine Delage).
- 14 mars** : Table de travail provinciale UPA/FADQ, par Teams (Normand Lemieux).
- 17 mars** : Comité exécutif de la Fédération.
- 17 mars** : Rencontre de la Table immigration (Linda Lavoie).
- 18 mars** : Formation obligatoire sur la prévention du harcèlement psychologique en milieu de travail (employés de la Fédération).
- 18 mars** : Comité du FDP de l'UPA (Pascal Rheault).
- 19 mars** : Forum régional des ressources externes de Services Québec (Linda Lavoie).
- 19 mars** : Groupe de travail régional sur l'évolution du climat (membres du comité).
- 19-20 mars** : Conseil général de la Confédération de l'UPA (Pascal Rheault).
- 20 mars** : Journée santé et bien-être (Normand Lemieux et employés de la Fédération).
- 21 mars** : AGA de Novago Coopérative (Pascal Rheault).
- 24 mars** : Comité vie syndicale et communications (David Prince, responsable des communications et de la vie syndicale).
- 25 mars** : Rencontre des directeurs régionaux (Martine Delage).
- 26 mars** : Groupe de travail régional sur le Laboratoire vivant Racines d'avenir (membres du comité).
- 28 mars** : C.A. du Centre technologique des résidus industriels, par Teams (Normand Lemieux).
- 31 mars** : Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des GES (Pascal Rheault).
- 1<sup>er</sup> avril** : Rencontre au sujet de l'hydrogène blanc avec le bureau du député Daniel Bernard et les cabinets des ministères concernés (représentants du syndicat local et de la fédération régionale).
- 1<sup>er</sup> avril** : C.A. de la Fédération : rencontre avec la directrice régionale du MAPAQ, rencontre avec des représentantes de la FADQ, dont la nouvelle directrice régionale, identification des priorités de la Fédération, etc.
- 2 et 3 avril** : Un tour d'horizon! | Webinaire sur la PSBAT (Pascal Rheault et Martine Delage).
- 4 avril** : Activité régionale d'échanges et de partage d'information des fermes de mise en marché de proximité (Anne-Marie Trépanier, Marie Lacombe, Pascal Rheault et Martine Delage).
- 7 avril** : Rencontre mensuelle des responsables de CEA (Linda Lavoie).
- 9 avril** : Comité de gouvernance de la PSBAT (Martine Delage).
- 10 avril** : Comité des priorités de la Fédération au sujet de l'assurance récolte et soutien aux régions périphériques (membres du comité et Martine Delage).
- 15 avril** : Journée provinciale sur le nouveau régime de cotisation et rencontre des partis politiques à Lévis (Pascal Rheault, Martine Delage et David Prince).

# Journée provinciale, politique et financement par David Prince

Le 15 avril dernier, une petite délégation de la fédération régionale de l'UPA était à Lévis afin de participer à la Journée provinciale de l'UPA. L'avant-midi a été consacré au nouveau mode de financement de l'Union des producteurs agricoles et nous avons pu rencontrer des représentants des quatre principaux partis politiques fédéraux en après-midi, en vue de l'élection.

Cela fait plusieurs années que les producteurs et productrices agricoles demandent à l'UPA de revoir son mode de financement. Par contre, avant de pouvoir le faire, il a fallu convaincre le gouvernement de changer la Loi sur les producteurs agricoles.

## Quatre paliers de revenus

À la suite de la consultation de l'année dernière, le conseil général propose de remplacer la cotisation unique par un système à quatre paliers. Ainsi, la cotisation variera en fonction du revenu de l'entreprise.

## Plan conjoint

Dans le système actuel, les producteurs qui ont un plan conjoint paient également une contribution à l'UPA, ce qui n'est pas le cas pour les entreprises qui n'ont pas de plan conjoint. Dans un souci de tendre vers l'équité, il y a la proposition que les producteurs, dont 25 % et plus de leurs revenus agricoles proviennent d'un secteur sans plan conjoint, doivent aussi payer une cotisation supplémentaire qui sera modulée selon leurs revenus.

## Fin de la double cotisation

La proposition actuelle prévoit également la fin de la double cotisation.

## Consultation à venir

Les producteurs de la région seront consultés cet automne sur le nouveau système de cotisation, qui pourrait encore changer selon les propositions qui seront réalisées dans les prochains mois.

Nous vous invitons donc à suivre ces consultations et donner votre opinion. L'objectif est que le Congrès général de l'UPA de décembre prochain approuve un plan final qui entrera en vigueur en 2027.

**UPA** L'Union  
des producteurs  
agricoles  
Abitibi-Témiscamingue



Stéphanie Levasseur



Isabelle Bouffard

**Mme Stéphanie Levasseur, deuxième vice-présidente de l'Union des producteurs agricoles,** sera en région le 6 mai prochain. Nous invitons les producteurs et productrices agricoles à se joindre à la rencontre en mode virtuel. Mme Levasseur sera accompagnée d'Isabelle Bouffard, cheffe des affaires économiques à l'Union. Elles nous présenteront les dossiers d'actualité. Voilà une belle occasion de vous informer, poser vos questions et faire part de vos attentes vis-à-vis de l'organisation!

Divers enjeux seront discutés, tels que :

- Retour sur les élections fédérales
- Commerce international à l'ère de Trump
- Pérennité des entreprises agricoles
- Achat local
- Défis de main-d'œuvre

**Voici le lien Zoom pour participer à la rencontre :**

**<https://us06web.zoom.us/j/87943942405>**

**ID de réunion: 879 4394 2405**

**Numéro de téléphone : 1 613 209-3054**

**INVITATION**  
**Tournée de la**  
**Confédération de l'UPA**

**Le 6 mai 2025**

**De 13 h 15 à 15 h 30 par Zoom**

## Une campagne sur l'autonomie alimentaire par David Prince

Avec l'incertitude qui plane sur les échanges économiques avec les États-Unis et la Chine, il est primordial de favoriser l'autonomie alimentaire et l'achat local. C'est pourquoi la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue a lancé, au début d'avril, une campagne sur la quantité de nourriture produite en région dans plusieurs productions, afin de montrer à la population que les producteurs d'ici sont performants et productifs. Évidemment, un tel exercice sur l'autonomie alimentaire n'a rien de scientifique, mais cela a le mérite de faire prendre conscience du dynamisme agricole en Abitibi-Témiscamingue.



## Une délégation de l'Abitibi-Témiscamingue à l'AGA des PBQ

par Justine Beaulieu Gagné

Le 25 et 26 mars dernier, une délégation de neuf producteurs de bovins de la région s'est rendue à Québec pour assister à l'assemblée générale annuelle des Producteurs de bovins du Québec (PBQ).

Lors de cette rencontre, plus d'une centaine de producteurs de toutes les régions se sont rencontrés pour assister à des présentations de qualité touchant à l'ensemble des acteurs du secteur.

Le 25 mars, les producteurs ont assisté à un mot du président sur l'essor de la production bovine au Québec et au travail des PBQ à augmenter le cheptel bovin. Nous avons eu droit à une allocution du ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, sur la nouvelle mouture de l'initiative ministérielle sur les rétributions agroenvironnementales. Celui-ci nous a également annoncé que la dette contractée en 2012 par les PBQ avec La Financière agricole du

Québec, de l'ordre de 20 millions de dollars, sera effacée. Cette dette pesait lourd sur les états financiers des PBQ et beaucoup de représentations ont été réalisées afin que la dette soit annulée.

Le 26 mars, plusieurs grands débats ont eu lieu sur plusieurs résolutions, comme la modification du mode de calcul des versements de l'ASRA, la modification de l'arrimage entre les

programmes Agri-investissement et les versements d'ASRA, ainsi qu'une demande d'installation de caméras de surveillance dans les encans.

De belles rencontres et des échanges constructifs ont eu lieu lors de cette assemblée. Les membres du conseil d'administration du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue ont été amplement satisfaits de cet événement.



# Modifications à la LPTAA par Anne-Marie Trudel

En juin 2023, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a entamé une vaste consultation sur le territoire et les activités agricoles. Dans les mois qui ont suivi, la Fédération a participé aux différentes étapes de cette consultation :

- Étude des fascicules avec les membres du comité aménagement du territoire et agroenvironnement;
- Participation à deux consultations régionales, celle de l'Abitibi-Témiscamingue et celle du Nord-du-Québec;
- Dépôt d'un mémoire en février 2024.

En décembre 2024, le ministre a déposé le projet de loi 86, Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité. Cette loi est entrée en vigueur le 25 mars dernier et vient modifier la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents ainsi que d'autres lois. Voici un résumé des principales modifications :

## Modifications positives

- Mise en place d'un registre des transactions et d'un mécanisme de contrôle des acquisitions;
- Renforcement des pouvoirs de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour mieux déceler et sanctionner les infractions;
- Permission aux municipalités de surtaxer les terres en friche;
- Élargissement de l'immunité de poursuites civiles (lumières, fumées, vibrations, insectes);
- Durée maximale des autorisations d'utilisation non agricole (UNA) de 5 ans;
- Interdiction d'une seconde résidence sur une superficie de droits acquis.

## Modifications inquiétantes

- Affaiblissement de la protection des limites de la zone agricole pour certaines MRC;
- Permission à la CPTAQ de rendre des décisions favorables sans passer par une orientation préliminaire.

## Éléments manquants par rapport aux demandes et résolutions de l'Union

- Prendre en compte les effets cumulatifs des UNA sur le territoire agricole;
- Freiner la multiplication des UNA;
- Limiter l'achat de terres et les UNA à des fins de conservation;
- Prévoir une obligation d'entretien et de mise en culture des terres agricoles;
- Encadrer provincielement les pouvoirs municipaux applicables à l'agriculture (règlements et normes).

La CPTAQ réalise actuellement les ajustements nécessaires, notamment la mise à jour de son site Web et de ses formulaires. Une page dédiée à la Loi est mise à jour en continu sur le site Web de la CPTAQ, à l'adresse suivante : [www.cptaq.gouv.qc.ca/pl86](http://www.cptaq.gouv.qc.ca/pl86).



**Félicitations à **Jasmin Dumais** qui a répondu à notre sondage sur les communications et qui a remporté un bon d'achat de 500 \$ chez **Novago Coopérative!****

# Retour sur l'AGA des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue

par Justine Beaulieu Gagné

Le 11 mars dernier se tenait l'AGA des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue (PLAT) à la salle Témabex de Rouyn-Noranda. Soixante-cinq personnes ont participé à l'événement.

Les membres ont pu échanger avec les représentants sur leurs préoccupations. Une présentation a été réalisée sur l'analyse du coût de production et de la méthodologie de calcul. Alain Brassard, premier vice-président, et Florence Bouchard Santerre, directrice à la recherche économique, représentaient Les Producteurs de lait du Québec (PLQ). Plusieurs échanges entre les producteurs et les membres du C.A. des PLAT ont eu lieu. Les sujets d'actualité ont porté sur l'itération à 100 % sur le SCVQ, la méthodologie des analyses de lait contenant du sang et la modification du code du bien-être animal sur la liberté de mouvement.

Les défis des prochaines années seront importants et il faut s'assurer que l'accompagnement sera à la hauteur des attentes agricoles. La production régionale s'est détériorée avec 275 373 litres de lait de moins qu'en 2023. La région compte aujourd'hui 84 fermes laitières qui produisent plus de 53 119 985 litres de lait annuellement. La tolérance de production pour l'ensemble de la région est restée stable à -6,5 jours. Si nous comparons à janvier 2022, alors que la région était à -18,3 jours, nous pouvons constater qu'il y a eu toute une amélioration! Le président a souligné le départ de Pascal Bruneau, qui a siégé pendant 15 ans au sein du C.A. régional.

Neuf résolutions ont été adoptées lors de l'AGA, soit :

- Demande d'analyse des coûts de construction en Abitibi-Témiscamingue;

- Demande de limitation du fardeau administratif, arrimage proAction et MAPAQ;
- Politique d'achat local pour les PLAT et les PLQ;
- Maintien de la gestion de l'offre;
- Augmentation de la contribution au Fonds de développement de l'industrie laitière;
- Mise en place d'un système d'échange de crédits;
- Projet d'itération complète sur le SCVQ;
- Demande d'harmonisation de la politique P5 sur le quota;
- Réajustement et révision du calcul concernant le prix du lait à la ferme.

Comme chaque année, des entreprises ont été soulignées pour leurs efforts à maintenir une excellente qualité de leur lait. Les certificats et bourses ont été remis aux entreprises suivantes :

## Lait'Xcellent Or

Ferme Médosyl inc. de Laverlochère (Doris Gauthier et Sylvain Dénommé);



## Lait'Xcellent Argent

Ferme Carpentier & Fils inc. de Béarn (Andréane et Sébastien Gauthier);



## Lait'Xcellent Bronze

Ferme Desaulstein inc. d'Amos (Reno Desaulniers).

Trois autres entreprises laitières de la région ont aussi reçu des mentions, ainsi qu'une bourse, afin de souligner les efforts pour l'amélioration de leur dossier en cellules somatiques, le tout commandité par Lactalis Laverlochère. Mirko Bastien, gestionnaire de la maintenance, a remis les prix en mains propres.

### 1<sup>er</sup> rang :

Ferme Rose Haven, de Lorrainville (Michel Ten Have, Hans Ten Have et Liliane Larose)



2<sup>e</sup> rang : Ferme Perrier et Fils inc. d'Amos (François Perrier)



3<sup>e</sup> rang : Ferme Mirolait inc., de Sainte-Gertrude-Manneville (Jasmin et Rolland Dumais)



Nous remercions tous les récipiendaires et Lactalis Laverlochère!

# Hydrogène : le gouvernement du Québec renvoie la responsabilité aux producteurs

par David Prince

Des représentants du Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue et de la fédération régionale de l'UPA ont rencontré le député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, Daniel Bernard, ainsi que des représentants des ministères de l'Économie, des Ressources naturelles et de l'Agriculture, le 1<sup>er</sup> avril dernier, afin de faire le point sur le projet d'exploration d'hydrogène naturel à Saint-Bruno-de-Guigues.

Rappelons que le promoteur du projet, l'entreprise QIMC, et ses partenaires de l'Institut national de recherche scientifique (INRS), recherchent de l'hydrogène naturel, notamment dans la zone agricole. Cette ressource énergétique est tellement nouvelle qu'il n'y a pas de cadre réglementaire au Québec qui légifère cette activité.

## Protéger les producteurs et la zone agricole

L'Union des producteurs agricoles a officiellement demandé au gouvernement du Québec, le 1<sup>er</sup> avril, de protéger les producteurs agricoles qui sont touchés par le projet pilote tant qu'une réglementation ne sera pas adoptée.

Actuellement, des propriétaires terriens pourraient être tenus responsables si les travaux réalisés sur leur terrain occasionnaient, par exemple, une contamination, un non-respect réglementaire ou qu'il leur serait demandé de remettre le tout en état.

L'UPA n'est pas contre l'exploration et l'exploitation d'hydrogène natu-

rel, mais les producteurs agricoles ne doivent pas assumer les risques de cette recherche.

L'entreprise a déjà affirmé qu'elle ne sera plus présente au Témiscamingue après la phase d'exploration, ce qui ajoute un questionnement supplémentaire.

## Les producteurs ont le droit de refuser

Or, le gouvernement du Québec refuse de prendre l'engagement d'assumer les risques environnementaux associés au projet et de remettre les terres en état si l'entreprise ne le fait pas.

Les représentants du gouvernement ont répété que les producteurs peuvent refuser l'accès à leurs terres. Ils leur recommandent de signer des contrats complets avec l'entreprise s'ils donnent accès à leurs terres.

Or, UPA Avocats est d'avis qu'en l'absence d'un cadre réglementaire clair, la rédaction d'un exemple de contrat pourrait faire fi d'une panoplie d'éléments essentiels.

Pendant la rencontre, le député Daniel Bernard a pris la défense des producteurs agricoles. Il a exigé que le ministère de l'Économie rencontre l'INRS, car selon le député, il y a des enjeux éthiques à ce qu'un institut de recherche universitaire, financé notamment par l'État, ne respecte pas la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

Les représentants des ministères ont également mentionné ne pas avoir besoin des résultats des travaux pour faire un cadre réglementaire qui est actuellement en rédaction et devrait être déposé à l'automne 2025.

Le président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault, a insisté sur le fait que l'UPA n'est pas contre le projet si le tout peut être conciliable avec la protection du territoire et des activités agricoles. Cependant, l'Union n'accepte pas que les producteurs agricoles prennent les risques du développement d'une nouvelle filière énergétique.

## La Loi sur les mines ne s'applique pas

Lors de plusieurs rencontres, l'entreprise QIMC a mentionné que la Loi sur les mines s'appliquait à ses activités.

Le gouvernement du Québec nous a confirmé, le 1<sup>er</sup> avril, ce qu'UPA Avocats nous avait déjà mentionné. La Loi sur les mines ne s'applique pas dans la recherche de l'hydrogène naturel, car ce n'est pas un métal, mais un gaz.

L'entreprise ne peut donc pas se servir de la Loi sur les mines pour tenter d'accéder à vos terres. Les producteurs agricoles sont en droit de refuser l'accès à leurs terrains et ne sont pas soumis aux dispositions législatives qui régissent la prospection minière.

## Formations à venir par Anne-Marie Trépanier

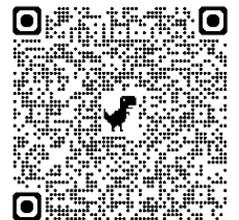
### Formation : Méthodes culturales pour tracteur BCS

Vous êtes producteur et vous souhaitez optimiser l'utilisation de votre tracteur BCS pour maximiser vos rendements? Ne manquez pas cette formation pratique qui aura lieu le **29 avril 2025, dans les locaux de la fédération régionale de l'UPA**, et qui vous permettra de mieux comprendre les différentes méthodes culturales adaptées à cet équipement! **Pour obtenir plus de détails concernant la formation et pour vous inscrire, numérisez le code QR ci-contre.**



### Formation : De la tension à la solution : gérer en maîtrisant les situations difficiles

La formation se tiendra le **8 mai 2025, de 10 h à 15 h, par Zoom**. Vous vivez des défis relationnels ou des tensions dans votre environnement de travail? Ce webinaire est pour vous! Valérie Côté, gestionnaire et copropriétaire de la ferme laitière Roncot SENC, bachelière en ressources humaines et formatrice spécialisée en gestion des RH dans le domaine agricole, animera ce webinaire. Forte de plus de 10 ans d'expérience en gestion des ressources humaines dans le secteur agroalimentaire, Valérie Côté vous proposera une approche humaine, pratique et ancrée dans la réalité des producteurs et intervenants agricoles.



Coût (taxes en sus) : pour une demi-journée, 20 \$ pour les producteurs et 30 \$ pour les intervenants; pour une journée complète, 30 \$ pour les producteurs et 50 \$ pour les intervenants. Les membres du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue ont droit à 50 % de rabais sur le coût d'inscription. Pour plus d'information, contactez Anne-Marie Trépanier au 819 762-0833, poste 4335, ou à [amtrepianier@upa.qc.ca](mailto:amtrepianier@upa.qc.ca).

## La rétroaction : pourquoi et comment? par Julie Lavoie

La rétroaction est un outil essentiel en milieu de travail. Elle permet d'améliorer la performance, de renforcer l'engagement des employés et de favoriser une culture organisationnelle positive. Mais comment offrir une rétroaction efficace?



### Pourquoi donner de la rétroaction?

1. **Améliorer la performance** : La rétroaction constructive aide les employés à comprendre leurs forces et leurs axes d'amélioration.
2. **Renforcer la motivation** : Une reconnaissance sincère augmente la satisfaction et l'engagement des employés.
3. **Favoriser la communication** : Un climat ouvert aux échanges encourage l'apprentissage et la collaboration.

### Comment offrir une rétroaction efficace?

1. **Soyez spécifique** : Précisez ce qui a été bien fait ou ce qui doit être amélioré.
2. **Soyez constructif** : Orientez la discussion vers des solutions et des pistes d'amélioration.
3. **Soyez opportun** : Donnez votre rétroaction rapidement après l'action observée.
4. **Encouragez le dialogue** : Laissez place aux questions et aux échanges pour assurer une compréhension mutuelle.

Une bonne rétroaction est un levier puissant pour la croissance individuelle et collective. Intégrée dans le quotidien, elle devient un moteur de succès pour toute organisation.

Pour plus d'information ou de soutien, contactez Julie Lavoie, conseillère en ressources humaines au Centre d'emploi agricole, à [jlavoie@upa.qc.ca](mailto:jlavoie@upa.qc.ca) ou au 819 762-0833, poste 4316.

#### AVIS AUX LECTEURS ET LECTRICES :

Lorsque des publicités sont insérées dans ce journal, elles sont payées par le promoteur. L'UPA accepte, sans égard au contenu.